
EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022.

Le vingt-trois juin deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le dix-sept juin deux mille vingt-deux s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREFENKO, M. Philippe HOGOMMAT, Mme Laura BELLOIS, Adjoints au Maire. Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, M. Laurent BOULA (arrivé à 20h42, absent délibération n°1, 2 et 3), M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Amandine MARTINEZ (arrivée à 20h15, absente délibération n°1), Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, Mme Virginie THERIZOLS, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Mme Danièle DUBREIL	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Christian DANRIMONT	à	M. Claude MATHON
M. Olivier MEDROS	à	Mme Laurence TEREFENKO
Mme Coline OLIVIER	à	Mme Caroline OLIVIER
Mme Anne-Marie BESNOUIN	à	Mme Christine ROBERT
Mme Barbara LEVESQUE	à	Mme Jennifer BALLAND
M. Daniel HEQUET	à	Mme Nicole SIEPI

ABSENT :

M. Nassim KERBACHI
M. Guillaume GINGUENE
M. Sylvain LANDEMAINE

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Laurence TEREFENKO

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

124.06.2022 PREVENTION SPECIALISEE

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - VILLE D'OSNY - ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (SAUVEGARDE 95)

Résumé :

Dans la poursuite du partenariat engagé en 2020 avec l'association de prévention spécialisée « Sauvegarde 95 », une nouvelle convention d'objectifs et de moyens est proposée de juin 2022 à juin 2023.

Cette convention reprend les actions spécifiques prévues au cahier des charges définit par le conseil départemental du Val d'Oise et s'adressent aux jeunes âgés de 11-25 ans. Elle se traduit sur la ville par la mise en place d'actions d'éducation spécialisée auprès des jeunes en difficulté, et s'appuie sur le bilan d'activité de l'année 2021.

Enjeux et objectifs :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2022

Affichage : 18/09/2022

Cette convention d'objectifs et de moyens définit les relations contractuelles entre la ville d'Osny et l'association « Sauvegarde 95 » dont l'objet est la protection et l'éducation de l'enfance et de l'adolescence dans le Val d'Oise.

Les objectifs de cette convention sont de :

- mener des actions propres aux missions générales de la prévention spécialisée adaptées au territoire de la Ville d'Osny, en particulier dans les quartiers de la Viosne, du Vauvarois et ponctuellement de la Ravinière (quartier prioritaire de la ville et quartier de veille active)
- aller sur les lieux où les jeunes sont les plus présents en vue de repérer ceux en difficulté qui nourrissent des rapports compliqués avec les institutions et ainsi, créer un lien de confiance indispensable à la relation socio-éducative.
- développer des actions éducatives, sociales et d'insertion, à la fois collectives et des accompagnements éducatifs individuels auprès des jeunes repérés. L'équipe pourra s'appuyer sur les ressources locales culturelles, sportives et/sociales, les bailleurs sociaux, les associations locales et/ou spécialisées, les centres sociaux et le collège de secteur.
- développer le partenariat et les échanges réguliers avec le Centre Social (structure accompagnant les familles et les jeunes dans leurs difficultés) permettant une complémentarité dans le suivi des accompagnements éducatifs menés. Notamment sur les suivis réalisés auprès des publics orientés par cette structure, dans le respect du secret professionnel partagé.
- développer des actions et projets avec les partenaires, notamment le collège du secteur pour accompagner les jeunes exclus.
- participer aux instances menées par la ville et notamment le groupe de travail constitué autour du projet éducatif.
- rendre compte des actions réalisées dans le cadre du PRIJ, notamment le nombre de jeunes invisibles repérés ainsi que les orientations et dispositifs d'accompagnements qui leur sont proposés.

Présentation du projet :

Les interventions des éducateurs de prévention spécialisée (2 ETP éducatifs + 1 ETP apprenti éducateur spécialisé + 0,5 ETP chef de service + 0,085 ETP sociologue + 1 ETP médiateur social-adulte relais) à Osny concernent les quartiers du Moulinard et de la Ravinière. L'équipe présentée ci-dessus s'engage à mettre en place des actions en direction de 2 publics (11-17 ans et 18-25 ans) :

Les trois étapes clés pour l'intervention auprès des publics sont :

1- Le repérage :

- Le repérage par observation, reposant sur un travail de rue dans les endroits-clés de l'espace public.
- Les orientations institutionnelles découlant de la qualité du réseau partenarial.

2- L'accroche consiste en l'établissement d'une relation, entre les professionnels et le public qu'ils accompagnent. L'accroche n'a pas nécessairement de finalité opérationnelle immédiate, mais vise à rendre possible un travail éducatif durable.

3- L'accompagnement individuel : est une action socio-éducative auprès d'un jeune en souffrance et/ou en risque de marginalisation.

Il s'agit d'une relation d'aide qui prend en compte le jeune dans sa globalité, familiale, sociale, matérielle, dans le respect de son rythme personnel.

4- L'accompagnement collectif reprend les principes de l'accompagnement individuel. Des passerelles entre les deux types d'accompagnement sont souhaitables. Le travail avec un groupe permet le partage de moments communs qui sont souvent préalables à l'établissement de relations de confiance.

Public 11/17 ans :

- Activités et chantiers socio-éducatifs : bourses vacances, séjours, sorties, activités sportives et culturelles, le mercredi et les vacances scolaires.
- Mise en place d'un atelier créatif régulier.
- Mise en place d'un dispositif d'accueil des collégiens exclus temporairement avec un accompagnement spécifique en partenariat avec le collège de secteur, la Bruyère
- Accompagnements éducatifs individuels + lien avec les familles.
- Partenariat avec le Centre Social ou acteur du social, intervenant auprès des mêmes familles pour une complémentarité des accompagnements.

Public 18/25 ans :

Action d'insertion et de pré-insertion : chantiers de pré-insertion et de mobilisation en partenariat avec les bailleurs, les associations locales et la ville.

- Groupe de formation auto-école.
- Actions sur les quartiers : activités sportives, participation aux évènements locaux (fêtes de quartier, fête des voisins, etc.), activités artistiques.
- Accompagnements éducatifs individuels
- Orientation et accompagnements sur les dispositifs interne d'insertion de la Sauvegarde : 5 ateliers chantiers insertion (Vélo service X2 , Liaison Douce et accessibilités , ROUL'VERS, La Récolte du Val d'Oise) et Espace Dynamique Insertion Césame.

Impact financier :

Dépense de 7 000€ sur le budget communal

Par conséquent, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir approuver la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Sauvegarde 95 », d'autoriser Monsieur le Maire à la signer et d'approuver le versement en 2022 d'une subvention de 7 000 €.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le rapport d'activité 2021 ci-annexé,

VU le projet de convention d'objectifs et de moyens ci-annexé,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission plénière du 13 juin 2022,

CONSIDERANT que l'association « Sauvegarde 95 » poursuit des objectifs présentant un intérêt général pour la Ville, et qu'il est, dès lors, opportun de la subventionner,

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

DECIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'approuver la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Sauvegarde 95 » annexée à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

Article 2 :

De verser une subvention pour l'année 2022 d'un montant de 7 000 € dont le versement se fera en une seule fois.

Article 3 :

Les dépenses afférentes sont inscrites au budget communal de l'exercice 2022

Fonction : 522 - Nature : 6574

Article 4 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 23 juin 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504768-20220623-124062022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022

Affichage : 28/06/2022

RAPPORT DE MISSION 2021

OSNY

S.P.S

25 rue Armand Lecomte
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE
Tél : 01 34 64 72 50
sps.secretariat@sauvegarde95.fr
www.sauvegarde-95.fr

Association loi 1901
Siège social : 20 rue Lecharpentier -
95300 PONTOISE
Siret : 784 115 263 000 39

Sauvegarde du Val d'Oise
20 rue Lecharpentier – 95300 PONTOISE
secretariatsiege@sauvegarde95.fr
www.sauvegarde-95.fr

SOMMAIRE

Introduction	3
Composition de l'équipe.....	3
Répartition des types d'activités de l'équipe éducative	3
Les avancées dans l'implantation de l'équipe	4
Travail de rue & présence sociale	5
Quartier du Moulinard	6
Quartier du Vauvarois.....	7
Quartier de la Ravinière	7
Présentation du public touché.....	7
Profil des jeunes accompagnés	9
Répartition par quartier et par genre	10
L'accompagnement social	11
Les demandes explicites exprimées par les jeunes.....	11
Les démarches engagées.....	11
L'intervention auprès des 11-15 ans	12
L'intervention auprès des 16-25 ans	13
Les chantiers de Pré-insertion	15
L'action socio-éducative	16
Tableau des actions collectives	16
L'action institutionnelle et le partenariat	17
Le partenariat de l'équipe	17
Méthodes d'intervention spécifiques	19
L'Auto-Ecole associative.....	19
Les A.C.I.	19
Conclusion et perspectives	20

Introduction

Le présent rapport rend compte des actions menées par l'équipe d'Osny en 2021. Il se découpe en plusieurs parties qui traitent de la présence sociale et du travail de rue, de l'accompagnement social individuel, de l'intervention menée auprès des 11/15ans, et auprès des 16/25ans, de l'animation sociale et éducative, de l'action institutionnelle et du partenariat et, enfin, des modes d'intervention spécifiques.

Cette année l'équipe n'a pas connu de mouvement de personnel, ce qui a facilité l'intervention de l'équipe pendant une année où la crise sanitaire était encore bien présente.

COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2021

L'équipe est composée :

D'un responsable d'équipe à mi-temps : Cédric BLANLEUIL depuis septembre 2021

De deux éducateurs :

- Magalie ALBERT, éducatrice spécialisée, depuis l'ouverture du secteur, soit le 24 février 2020.
- Lemrabott DIOP, éducateur, depuis le 9 novembre 2020

D'un médiateur social, M. Karim LEGROUNE depuis Avril 2021

D'un apprenti éducateur spécialisé, Yassine BELDJILALI (2ème année ES à l'EPSS) depuis le 15 septembre 2020

D'une sociologue, Monique LEROUX, qui intervient une séance hebdomadaire de 3h avec l'équipe afin d'étayer le travail d'analyse du terrain et d'échanger sur des méthodes d'actions.

REPARTITION DES TYPES D'ACTIVITES DE L'EQUIPE EDUCATIVE SUR LA SEMAINE (EN %)

Ce tableau représente une moyenne sur l'année. Bien entendu, les activités sont réparties différemment pendant les vacances scolaires.

Accompagnements individuels	15%
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	50%
Temps de réunions internes et partenariales	10%
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heure, fiches projet...)	10%
Travail de rue/ Présence sociale	15%
Total	100%

Commentaires

L'équipe est toujours en implantation, dans un secteur où nous savons de nombreux jeunes en difficultés d'insertion mais peu visibles dans les espaces publics. C'est pourquoi, en cette seconde année d'installation, l'équipe a opté pour une répartition différente entre les activités en privilégiant les actions collectives sur le travail de rue. Celles-ci se sont effectivement avérées plus efficaces pour connaître les jeunes du secteur. Par conséquent, les autres postes d'activités représentent une part plus faible, notamment les accompagnements individuels, qui ont cependant progressé de 50 % depuis 2020.

LES AVANCEES DANS L'IMPLANTATION DE L'EQUIPE

Plusieurs étapes ont ponctué une meilleure implantation de l'équipe en 2021.

L'ouverture du local en janvier 2021 a constitué une étape importante de l'implantation de l'équipe :

- Le local concrétisait une attente de longue date tant pour les jeunes connus que pour l'équipe, « *quand on aura le local...* » : pouvoir se poser, éventuellement seul pour éviter le poids du groupe, engager des démarches administratives dans un endroit convivial, etc.
- Il symbolise la présence de la Sauvegarde sur le quartier. Une signalétique peinte sur la façade du local permet de matérialiser cette présence. Il a suscité également des interrogations des habitants qui sont venus se renseigner sur les activités de la Sauvegarde.
- Il a facilité l'accroche de nouveaux jeunes par une invitation à venir visiter le local. Et les jeunes rencontrés savaient désormais où trouver l'équipe en cas de besoin. Les premières accroches ont concerné surtout le permis de conduire.



Après l'ouverture, s'y sont déroulées les premières activités. Les jeunes ont été curieux de voir ce qui pouvait se passer dans le local et des contacts plus réguliers se sont créés, notamment avec quelques jeunes connus lors du travail de rue, l'année de l'implantation. L'équipe a proposé certaines activités afin d'établir une relation avec les jeunes, notamment des séjours sur les petites vacances scolaires. Ils sont partis en Bretagne au mois de février 2021 pour deux groupes de jeunes 14-15 ans sollicités par les éducateurs lors des sorties collèges. Cela a eu un impact positif sur les plus jeunes 11-13 ans qui ont commencé à investir de manière plus régulière le local pour des activités ponctuelles et qui ont mené par la suite à un séjour sur l'été pour six d'entre eux. Cependant, certains jeunes de 14-15 ans habitués du centre social le « Décllic » et en demande d'activité, n'ont néanmoins pas répondu au début à nos propositions de peur d'être en porte à faux avec la structure d'animation.

La **fréquentation du local** est montée progressivement en charge, passant d'une dizaine de passages par semaine en janvier 2021 à une quarantaine en novembre. La dynamique s'est accentuée après l'été :

- Grâce aux soirées « FIFA » sur PlayStation organisées dans le local sur une demande de jeunes de 12-14 ans à la fin d'un séjour en août, sur le principe « *tu viens, tu te poses, on fait un 2 joueurs contre 2 joueurs* ». Des jeunes de 14-17 ans ont rejoint l'activité et 4 soirées ont réuni une vingtaine de jeunes, dont 1/3 n'étaient que connus de vue.
- Avec le développement des activités au collège, de plus en plus de jeunes viennent pousser la porte, occasions de monter des projets, par ex. Toiles d'Ado, séjour au Futuroscope, ou juste faire des jeux, discuter...

Quelques jeunes sont devenus des habitués qui viennent dire bonjour tous les soirs, ou faire un jeu de société. Le local est entré dans le paysage local du quartier.

Les **premiers accompagnements** au local ont eu lieu peu après son ouverture, notamment un groupe d'une dizaine de jeunes habitant du Vauvarois âgés de 17 à 20 ans, lycéens, en BTS ou en recherche d'emploi. Ils ont été accompagnés entre 1 et 4 mois sur des demandes concernant l'aide à la rédaction de lettres de motivation, de CV, l'inscription pour un chantier ou pour le permis de conduire. Depuis, ils ne sont plus visibles sur le quartier, ce qui laisse à penser qu'ils ont avancé dans leurs projets. Si leurs profils ne relevaient pas du public ciblé par la prévention spécialisée, ils ont cependant permis à l'équipe d'entrer en contact avec d'autres jeunes.

L'accroche d'un **public cible** de la prévention spécialisée s'est développée notamment grâce au partenariat développé avec le collège depuis le changement de direction en septembre 2020 (voir ci-dessous chapitre sur « les 11-15 ans »). Les activités développées permettent à l'équipe une articulation entre vie de quartier et vie scolaire favorable à l'accroche des jeunes. Elles ont permis d'identifier une quinzaine de collégiens en difficultés, dont 4 filles.

Par ailleurs, une dizaine de 15-25 ans en difficultés d'insertion ont été rencontrés sur le quartier et au « Déclic ».

Travail de rue et présence sociale

Rappelons que l'implantation de l'équipe a débuté le 24 février 2020 avec une équipe composée alors d'un responsable d'équipe à mi-temps et de deux éducateurs dont l'un a quitté son poste en mai, soit trois mois après son arrivée.

Sur cette année 2021, le premier enjeu a été de maintenir une équipe en place, chose faite. Dans un deuxième temps, l'équipe a obtenu un local éducatif via Emmaüs Habitat, local qui se situe au centre du quartier du Moulinard, ce qui permet d'avoir une visibilité de notre association. La présence de l'équipe sur le territoire d'intervention pendant les différents moments de confinements ou de couvre-feu a permis à l'équipe de gagner un peu plus la confiance de jeunes, méfiants lors de notre arrivée.

Nous identifions maintenant les motifs de cette méfiance contre laquelle nous œuvrons depuis notre installation. D'une part, le secteur n'a connu de « La Sauvegarde » que ses missions de protection de l'enfance sur mandat administratif ou judiciaire, avec des souvenirs de placements douloureux.

D'autre part, les éducateurs municipaux qui intervenaient sur le secteur avant notre installation étaient en lien structurel avec « Le Déclic », alors que notre équipe dispose d'une plus grande marge de manœuvre. Au final, les habitants peinent à distinguer la spécificité de notre mission en comparaison avec le centre socio-culturel « Le Déclic ». Dans ce contexte, nous sommes apparus comme un service « venu d'en haut » pour faire concurrence à des acteurs issus du quartier et présents sur le terrain de longue date. Outre les accompagnements que nous déployons aujourd'hui, le travail de rue, par des explications répétées de nos objectifs tant auprès de nos partenaires que des jeunes, permet peu à peu de clarifier les missions des uns et des autres. Globalement, les jeunes sont peu présents dans les espaces publics de nos quartiers d'intervention car, pour se divertir, ils vont dans d'autres quartiers de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

QUARTIER DU MOULINARD

Le principal lieu de rencontre des 11-16 ans est le terrain de football, dans un contexte de manque d'infrastructures sportives. Des équipes de filles le fréquentent également, mais nous n'avons pas observé d'équipes mixtes. Les jeunes s'y regroupent également pour simplement discuter. Le week-end, nous avons pu assister à des tournois de football inter-quartiers qu'ils avaient eux-mêmes organisés.

Le seul point de deal du quartier est également un lieu de rencontre pour quelques jeunes de cette tranche d'âge, ainsi que les halls d'immeuble à proximité. L'organisation en est « artisanale » avec uniquement des jeunes du Moulinard et un du Vauvarois qui se connaissent de longue date, associant des mineurs et des majeurs contrairement à ce qui peut être observé sur les autres lieux de vente de l'agglomération. Le fonctionnement apparaît très souple, tant du point de vue des horaires de vente que de l'emplacement, celui-ci bougeant sur quelques centaines de mètres au gré des intempéries et peut-être des « fournisseurs » du moment.

Une activité prisée des 18-23 ans, dans ce quartier aux rues présentant de fortes déclivités et des virages « en épingle à cheveux », est la pratique de la moto, de préférence après 21 heures... Et en période estivale, certains se retrouvent dans le quartier voisin de La Meth dans leur voiture, et le voisinage se serait plaint de tapage nocturne.

Un autre lieu de regroupement se situe près de la supérette du quartier, seul commerce toujours en activité. S'y retrouvent en soirée surtout des adultes ayant des conduites addictives que rejoignent ponctuellement quelques jeunes.

Si les jeunes sont peu visibles dans les espaces publics, l'attention de l'équipe a été attirée sur plusieurs jeunes qui n'ont plus aucune inscription sociale et restent cloîtrés chez eux. Pour ce que l'on en sait actuellement, ce sont principalement des jeunes qui n'ont trouvé aucun lycée pour les accueillir.

QUARTIER DU VAUVAIROIS

Nous croisons beaucoup moins de jeunes sur ce quartier qui ne dispose que d'un mini city-stade pour les enfants. Les moins de 16 ans préfèrent se retrouver aux terrains de foot du quartier du Moulinard. Ces deux quartiers étant rattachés au même collège (La Bruyère), les jeunes se connaissent bien.

Cependant, nous observons que les jeunes plus âgés se mélangent moins avec ceux du Moulinard. Quelques-uns stationnent occasionnellement dans leur voiture en soirée sur un parking extérieur peu éclairé, ou bien se retrouvent dans un hall d'immeuble. D'autres s'installent aussi près de la rue qui sépare le Vauvarois du Moulinard, assis sur des rochers à regarder les passants.

De fait, les jeunes du Vauvarois apparaissent moins en difficultés que ceux des autres quartiers : les familles relèvent plutôt de la classe moyenne et les jeunes majeurs que nous connaissons sont tous insérés professionnellement.

QUARTIER DE LA RAVINIÈRE

Rappelons que La Ravinière n'est pas un QPV mais que nous y assurons néanmoins un travail de veille. Travail de rue et échanges avec les habitants nous ont permis d'identifier quelques jeunes qui se regroupent régulièrement dans certains halls d'immeuble. D'autres « squattent » des boxes qu'ils ont aménagés pour rester entre eux. Le regroupement le plus visible se situe sur un parking où des majeurs passent du temps ensemble dans leurs voitures, occasionnant par ailleurs des dépôts de débris dont des habitants se plaignent.

Notre présence sociale sur ces quartiers est « classique » : nous visitons les acteurs locaux ressources tels que le centre socio-culturel « Le Déclif », l'association « Couleurs d'Avenir », la Maison de quartier de La Ravinière, sans oublier les gardiens d'immeuble. Ces visites permettent d'échanger sur le quartier, sur des jeunes que nous accompagnons, sur les projets des uns et des autres. Installés depuis peu sur le quartier, ces visites sont l'occasion de rappeler les accompagnements que nous proposons, tels que les orientations sur nos structures d'insertion que la rédaction des CV et lettres de motivation, les stages accélérés de code de la route, etc. Cette présence sociale permet d'entretenir les relations avec les acteurs locaux et d'établir des liens entre les demandes des jeunes et les missions complémentaires de chacun.

PRESENTATION DU PUBLIC TOUCHÉ

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													81
Jeunes en accroche													3
Jeunes en accompagnement éducatif	0	4	6	13	0	23	1	8	7	2			64
TOTAL	0	4	6	13	0	23	1	8	7	2	0	0	
TOTAL	4		19		23		9		9		0		

Commentaires

Par erreur de compréhension des définitions des catégories « connus », « en accroche » et « en accompagnement », et sans possibilité de corriger ces erreurs, le tableau ci-dessus est erroné.

Compte-tenu de ces changements de catégories, les comparaisons avec 2020 sont difficiles.

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													81
Jeunes en accroche													46
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	0	0	2	5	0	3	1	4		1	24
TOTAL	0	0	0	1	4	8	3	4	1	3	0	0	
TOTAL	0		1		12		7		4		0		

On peut cependant noter un maintien des jeunes accompagnés par rapport à l'an passé, cependant le rayonnement global envisage une hausse sur l'année 2022.

PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue		3	2	7		6		4					22
Réseau informel		1	2	5		13	1	3	6	1			32
Réseau institutionnel			2	1		4			1	1	1		10
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	4	4	14	1	19	5	7	7	2	1	0	64
Situation familiale													
Célibataire		4	4	13		23	1	7	7	2			61
En couple									1				1
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	4	4	13	0	23	1	7	8	2	0	0	62
Mode d'hébergement⁽¹⁾													
Logement stable		2	4	10		14		5	3				38
Logement précaire													0
TOTAL	0	2	4	10	0	14	0	5	3	0	0	0	38
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	1	3	4	11		20		4	7	2			52
Ancienneté >=1 et < 2 ans		1	2	2		3	1	1	1				11
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans													0
Ancienneté >= 4 ans													0
TOTAL	1	4	6	13	0	23	1	5	8	2	0	0	63
Situation													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	4	4	5	13			4	7		1			38
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			1	3	2	4		1					11
Déscolarisé (sans affectation)								1					1
En emploi													0
En formation									1	1			2
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									3				3
Sans projet professionnel ou scolaire													0
TOTAL	4	4	6	16	2	4	4	9	4	2	0	0	55
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme					1	14	4	8	1				28
Bac Pro, CAP ou BEP									3		1		4
Bac général ou technique									1		1		2
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	0	0	0	1	14	4	8	5	0	2	0	34

Commentaires

Là encore, la définition de la catégorie « *jeunes en accompagnement éducatif* » a changé depuis 2020 et inclut désormais les jeunes qui n'auraient participé qu'à des actions collectives éducatives. Il n'est donc pas possible de comparer l'évolution des profils des jeunes accompagnés.

- Les *modes d'entrée en relation* indiquent que la rue n'est pas le principal mode d'entrée en relation avec les jeunes, ceux-ci la fréquentant peu. Ce sont les réseaux informels, c'est-à-dire le « bouche à oreille » entre jeunes, qui sont le plus efficaces, notamment pour les garçons de 14-15 ans et les jeunes femmes majeures. Ce « bouche à oreille » s'est particulièrement développé après les actions proposées par l'équipe durant la période estivale.
- Sans surprise, la *situation familiale* dominante des jeunes est le « célibat », à l'exception d'un jeune qui vit en couple.
- Les jeunes bénéficient d'un *logement stable* avec leur famille pour la quasi-totalité d'entre eux.

- L'*ancienneté de la relation* indique une baisse du nombre des jeunes qui ont été accompagnés en 2020 : ils étaient 30 et sont aujourd'hui 11. Cette diminution traduit principalement la « disparition » des jeunes qui n'avaient pas besoin d'un accompagnement éducatif. On remarque également la forte progression du nombre de jeunes accompagnés, sans qu'il soit là encore possible de quantifier précisément cette évolution. Comme pour les modes d'entrée en relation, c'est à partir de l'été qu'ont été accompagnés la majorité des nouveaux jeunes.
- La *situation* indique une très grande majorité (49) de jeunes scolarisés. Il s'agit surtout de collégiens et de collégiennes rencontrés notamment grâce au partenariat avec le collège La Bruyère. Cette collaboration explique que tous les 14-15 ans accompagnés rencontrent des problèmes dans leur scolarité. En incluant les 11-13 ans et un jeune 16-17 ans, ce sont 11 jeunes en difficultés scolaires que l'équipe a accompagnés. Cette part importante des collégiens et collégiennes explique que le *niveau de formation* majoritaire soit l'absence de diplôme.

REPARTITION PAR QUARTIER ET PAR GENRE

Quartiers	Filles	Garçons	TOTAL
Moulinard/Vauvarois	23	50	73
Ravinière	2	6	8

Ce tableau montre la très forte prééminence des jeunes habitant le quartier de la Viosne (Moulinard/Vauvarois) dans le public connu ou accompagnés par notre équipe sans qu'il soit possible de les identifier précisément, les jeunes habitant le Vauvarois sont nettement minoritaires (environ 20 %).

Ce tableau montre également la stabilité du faible nombre de jeunes de La Ravinière. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette situation :

- L'équipe n'était missionnée à La Ravinière que pour un travail de veille, et non pour y organiser des actions spécifiques. Elle s'y rend 2 fois par semaine, ce qui nécessite un temps plus long pour identifier les jeunes et être identifiée.
- Les jeunes de La Ravinière participent peu aux activités proposées sur la Viosne à cause de l'éloignement entre les deux quartiers, et un peu par crainte de se retrouver en territoire « ennemi », même si les jeunes de ces quartiers ont l'habitude de se fréquenter, ne serait-ce qu'au collège.
- Le quartier de la Ravinière dispose par ailleurs de ses propres infrastructures de loisirs (City stade, Maison de quartier...).

À noter qu'en l'absence d'une catégorie « *autres quartiers* », les jeunes concernés ont été comptabilisés sur le quartier où ils ont été rencontrés, à savoir Moulinard / Vauvarois.

L'accompagnement social

DEMANDES EXPLICITES

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				1		5							6
Emploi - formation - dont permis de conduire			1			2		1	4				8
Logement hébergement													0
situation judiciaire													0
problèmes familiaux													0
Problèmes administratifs et financiers													0
Santé													0
Loisirs	1	4	4	13		22	1	7					52
Chantier éducatifs				1		3		3		1			8
Soutien écoute			1			3							4
TOTAL	1	4	6	15	0	35	1	11	4	1	0	0	78

Commentaires

À noter en préalable qu'il peut y avoir plusieurs demandes par jeune, ce qui explique un total (78 jeunes) supérieur au nombre de jeunes accompagnés (64).

On y note la très forte prééminence des demandes de loisirs, à mettre en parallèle avec le peu de ressources en la matière accessibles sur le quartier, hormis « Le Déclik ».

On y note également la très forte augmentation des demandes émanant de filles 14-15 ans, alors qu'il n'y en avait que 4 en 2020.

DEMARCHES ENGAGEES

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1	1		5							7
Emploi									1				1
Formation - dont permis de conduire			1						7	2			10
Justice													0
Démarches administratives									1				1
Santé													0
Logement hébergement													0
Actions éducatives collectives		4	4	13		22	1	8					52
Travail avec les familles						1							1
Soutien écoute			3	4		10		6					23
Accompagnement Collectif													0
TOTAL	0	4	9	18	0	38	1	14	9	2	0	0	95

Commentaires

Globalement, le nombre de démarches engagées a été multiplié par 2 par rapport à 2020. Cette nette augmentation s'explique principalement par :

- Une multiplication par 2 des « actions éducatives collectives » grâce à une meilleure implantation sur le quartier ;
- Une multiplication par 2 du « soutien – écoute », favorisé par l'ouverture du local ;

- Une multiplication par 2 des « démarches engagées » pour l'obtention du permis de conduire, ce qui démontre l'attractivité de cet outil auprès des jeunes majeurs.

L'intervention auprès des 11/15 ans

Le fait le plus notable pour notre intervention auprès de cette tranche d'âge a été le développement de nos relations avec le collège La Bruyère grâce à la signature d'une convention partenariale. Il a été convenu entre les professionnels du collège et les éducateurs de programmer des temps de jeux de société tous les mardis de 12h00 à 14h00. Ils ont débuté dès janvier 2021. Devant le succès rencontré par cette action (35 jeunes) et son intérêt éducatif, le collège nous a proposé d'ouvrir un second créneau les jeudis, également de 12h00 à 14h00, mis en place en novembre. Ces ateliers « jeux » favorisent le dialogue et l'identification entre jeunes et éducateurs. Ils nous permettent donc d'être mieux identifiés lorsque nous rencontrons des collégiens hors du collège et d'identifier les jeunes en difficultés à qui proposer un accompagnement éducatif.

Un atelier hebdomadaire « persévérance » d'une heure a également été mis en place depuis janvier 2021 afin d'accompagner et d'échanger avec des jeunes en classe de 3ème se trouvant en situation de décrochage scolaire et/ou sanctionnés. Le but de cette intervention est d'échanger avec eux sur leurs comportements, leur scolarité et les conséquences de leurs actes, avec une projection positive sur la suite de leur scolarité et leurs orientations professionnelles. Les phases de confinements et de demi-jauge ont un peu perturbé le fil conducteur de l'atelier et nous l'avons donc adapté en groupe de parole pour plus de facilité. Cet atelier « persévérance » a été proposé aux jeunes et non imposé. Il s'agit là d'un contrat tripartite entre l'établissement scolaire, le jeune et ses parents. Les 6 jeunes concernés étaient donc volontaires pour participer à cet atelier. Cette action présente de multiples intérêts pour les jeunes : elle tend à garantir un climat propice à l'épanouissement des élèves, à favoriser la gestion des conflits et la cohésion de groupe, à travailler l'estime de soi, à restaurer un meilleur rapport à l'autorité, mais aussi à rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages et comportements. Et elle leur permet là encore d'identifier l'équipe comme des adultes ressources en cas de besoin. De fait, quelques jeunes continuent d'échanger avec nous à l'extérieur de l'établissement, en venant voir l'équipe au local avec des demandes précises telles que des activités, des chantiers ou des séjours.

L'équipe a également été sollicitée pour l'accompagnement de jeunes exclus, avec l'accord préalable des parents. Cet accompagnement s'est déroulé soit au sein du collège pour les élèves en exclusion interne, soit à l'extérieur pour les jeunes en exclusion externe.

Au sein de l'établissement, il s'est agi d'échanger avec les jeunes exclus sur leurs comportements et sur les potentielles sanctions qu'ils encouraient s'ils réitéraient leurs actes. Ces échanges ont pu permettre une prise de conscience et un changement de comportement au sein du collège.

Hors établissement, nous avons accueilli individuellement des jeunes. L'objectif est de les amener à réfléchir à leurs comportements et à la sanction que ces comportements ont reçue. Cet accompagnement a eu lieu principalement dans notre local mais nous leur avons également proposé un chantier éducatif de tri de vêtements, en partenariat avec Emmaüs, afin d'échanger dans un autre contexte et apporter une dimension constructive à cette période d'exclusion.

Nous assurons également une présence régulière aux abords de l'établissement lors des sorties de cours pour échanger avec les jeunes, mais aussi pour désamorcer les éventuels conflits.

Pour l'année 2022, il est prévu de maintenir les ateliers « jeux » et « persévérance », ce dernier sous le format, expérimenté avec succès en 2021, de groupes de parole, ainsi que l'accueil des élèves exclus.

Cette intensification du partenariat avec le collège La Bruyère ouvre à d'autres coopérations éducatives plus ponctuelles. Ainsi, en fin d'année, la principale du collège nous a adressé 6 jeunes en difficultés dans leur recherche de stage. Par la suite, pendant les congés scolaires, plusieurs jeunes nous ont demandé de les accompagner sur la rédaction de leur rapport de stage ainsi que sur l'oral. Et l'équipe est invitée à participer en 2022 aux jurys des oraux de stage, ainsi qu'à la tenue d'un stand au « forum des métiers » organisé par l'établissement. Par ailleurs, une éducatrice de l'équipe a participé à un atelier « sentinelle » proposé par le collège aux professionnels de l'établissement ainsi qu'aux élèves, dans l'objectif de prévenir le harcèlement et de proposer un soutien aux personnes concernées.

Hormis ces activités en lien avec le collège, plusieurs chantiers éducatifs ont été menés avec des groupes de jeunes de 11 à 15 ans pour leur permettre de partir en séjour : tractage de flyers avec La Bricothèque, espaces verts avec la Mairie d'Osny, tri de vêtements avec Emmaüs, aménagements du nouveau local de l'équipe (montage de meubles, peinture...), nettoyage de panneaux de signalisation, ramassage de débris dans le quartier, tri de déchets...

Nous leur avons également proposé des activités ponctuelles, telles que le cinéma, Urban Jump, soirées à thèmes, soirée pizzas/films, tournois FIFA, matchs de foot inter-quartiers, bowling, restaurants, atelier dessin, atelier cuisine, sortie à la mer, sortie au Parc Saint Paul, sortie à Paris, sortie à la base de loisirs de Cergy, sortie au zoo, randonnée trottinettes, tirs à l'arc...

L'intervention auprès des 16/25 ans

Contrairement aux 11-15 ans avec lesquels des liens se tissent grâce à notre présence au collège, les 16-25 ans ont été depuis le début de notre installation sur le secteur les plus réticents à nous rencontrer, à cause de cette méfiance explicitée ci-dessus dans la partie sur le travail de rue.

Un groupe de 5 jeunes de 16-17 ans est en accroche avec l'équipe depuis 2020. Il était prévu un séjour en octobre 2020 qui n'a pas pu avoir lieu pour cause de couvre-feu et interdiction de quitter le département. Par la suite, ces jeunes se sont un peu mis en retrait des éducateurs. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'une déception de ne pas avoir vu aboutir le projet de séjour qui leur tenait à cœur, à un moment où les jeunes ressentaient tout particulièrement un besoin d'évasion et de changement d'air. Beaucoup souhaitant avoir un emploi en parallèle de leurs études, les éducateurs les ont sollicités par la suite pour garder le lien et leur apporter de l'aide dans leurs recherches. Mais nous avons constaté qu'ils faisaient leurs démarches de manière autonome en faisant jouer leurs réseaux de quartier.

De plus, nous pouvons penser qu'en raison de la poursuite d'une scolarité dans laquelle ils semblent investis et de leurs emplois parallèles pour certains, ils n'ont pour le moment plus de réels besoins d'accompagnement de la part de l'équipe.

En revanche, ce groupe ayant connaissance que l'association permet de passer le permis de conduire à moindre coût, qu'elle peut orienter sur des aides et accompagnements possibles, et comme ils restent malgré tout en lien avec l'équipe, ces jeunes sont donc susceptibles de nous solliciter par la suite si besoin.

Par ailleurs, depuis l'ouverture du local en janvier 2021 et grâce à nos actions en partenariat avec le collège, quelques jeunes de 16-17 ans, maintenant lycéens, nous rendent visite de manière régulière depuis septembre 2021. Grâce à la poursuite de ces actions, nous nous attendons donc à ce que cette classe d'âge soit de plus en plus présente dans nos accompagnements.

Nous accordons enfin une attention toute particulière aux jeunes déscolarisés et « invisibles », dont il semblerait qu'ils soient nombreux sur le quartier du Moulinard. Grâce au « bouche à oreille » entre jeunes, nous avons pu rencontrer l'un d'entre eux, déscolarisé faute d'avoir trouvé un lycée professionnel qui puisse l'accueillir dans la branche qu'il souhaitait, la mécanique. Inscrit par des amis, il a tout d'abord participé à une sortie collective, et a depuis suivi d'autres activités. Nous l'avons mis en lien avec la Mission locale.

Concernant les jeunes filles, l'accroche faite avec un groupe de trois jeunes filles en décembre 2020 n'a pas perduré, du fait de leur scolarité et de leur présence très minime sur le quartier. Les croisant rarement lors du travail de rue, les échanges sont restés courtois mais aucun besoin n'a été constaté. En revanche, elles semblent intéressées par le passage du permis de conduire mais attendent d'avoir la majorité pour s'y inscrire.

Pour entrer en contact avec les jeunes de 18-25 ans autrement que par le travail de rue, nous leur avons proposé un match de foot jeunes/éducateurs, pour lequel l'équipe a sollicité les éducateurs des autres quartiers afin de mener à bien cette proposition, que les jeunes ont accepté. Grâce à cette action, nous avons réussi à enclencher une dynamique de confiance dans nos liens avec ces jeunes.

Puis c'est grâce à un séjour effectué durant l'été avec des plus jeunes, et notamment deux petits frères des membres de ce groupe, qu'ils ont mieux compris nos missions et nous ont sollicités par la suite pour des recherches d'emploi pour étudiants. Afin de consolider les liens tissés avec ces jeunes, deux soirées « FIFA » leur ont été proposées et ont permis de mieux les connaître. Ils ont depuis davantage investi le local.

Depuis, dans notre présence quotidienne sur le quartier, nous remarquons que ces jeunes nous identifient mieux comme personnes ressource. Néanmoins, nous constatons qu'il n'y a pas de réelles démarches engagées auprès de ce public car les jeunes ne se mobilisent pas sur leurs besoins d'orientation et/ou d'insertion professionnelle malgré les relances des éducateurs lors du travail de rue. Si nous n'allons pas vers eux, ces derniers ne prennent pas l'initiative de nous solliciter et ne passent pas au local, nous saluant juste par la fenêtre... Nous passons donc inlassablement sur le quartier afin d'échanger avec eux et leur rappeler les possibles aides que nous pouvons leur proposer, afin qu'ils puissent intégrer ces possibilités et s'en saisir si besoin.

Les jeunes filles sont très discrètes sur le quartier. Néanmoins, cinq sont venues au local afin de s'inscrire au groupe permis. Cela nous a permis d'effectuer quelques accompagnements tels que démarches d'inscriptions post-bac, aide à la recherche d'emploi ou de lieux d'apprentissage, mais aussi du soutien écoute.

LES CHANTIERS DE PRE-INSERTION VIA TILT-SERVICES

En début d'année, nous avons été sollicités par le centre socio-culturel « Le Déclif » afin de repeindre des salles d'accueil dans leurs nouveaux locaux. Trois jeunes ont été proposés sur ce chantier, qui a représenté 50 heures de travail au total.

Un partenariat avec l'association de quartier « Couleurs d'avenir » nous a permis de proposer à des jeunes de 17-18 ans un chantier de sensibilisation au tri des déchets, pour un total de 43 heures de travail. L'action a été proposée à quatre jeunes filles habitant le quartier du Moulinard afin de mieux sensibiliser les habitants en faisant de ces jeunes filles des ambassadrices du quartier.

Un chantier avec le Maillon sur quatre demi-journées a été proposé à quatre jeunes à raison de deux heures par demi-journée. Il s'agissait de faire du tri alimentaire et d'effectuer les achats des bénéficiaires de cette association. 8 heures de travail au total.

L'action socio-éducative collective

Ainsi, en 2021, nous avons réalisé à Osny :

Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Durée globale du projet En mois	Nombre		Âge					Nombre		Date de l'action	
						Filles	Garçons	11	14	16	18	25	Jeunes en accoint éducatif	Jeunes en accroche		
Atelier ou sortie ponctuel	débat	éducatif	1			2	0	non	oui	non	non		0		3	Janvier
Chantier éducatif rémunéré	chantier peinture	insertion	5		1	0	2	non	non	non	oui		0		2	Février
Séjour précédé d'un chantier	chantier/séjour	loisir	10	5	1	0	5	oui	oui	non	non		0		5	Février
Projet spécifique	soutien code	insertion	6		2	0	4	non	non	non	oui		4		0	Février
Chantier éducatif rémunéré	chantier peinture	insertion	4		1	0	2	non	non	non	oui		2		0	Mars
Atelier ou sortie ponctuel	jeux de société	loisirs	2			7	0	oui	non	non	non		1		6	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	rando'trott	loisirs	2			0	12	oui	oui	non	oui		3		10	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	toile des ados	culturel	2		1	3	5	oui	oui	oui	oui		2		6	mai
Projet spécifique	enquête	débat	1			4		non	non	oui	oui		2		2	juin
Chantier éducatif rémunéré	chantier couleur avenir	chantier	9		2	4		non	non	oui	oui		2		2	juin
Atelier ou sortie ponctuel	tournois foot	sport	1				10	non	non	oui	oui				10	juin
Projet spécifique	orientation prof	emploi	1			2		non	non	non	oui		2			juillet
Atelier ou sortie ponctuel	jeux extérieurs	sport	1				5	oui	non	non	non				5	juillet
Atelier ou sortie ponctuel	rando'trott	sport	2				11	oui	oui	non	non		11			juillet
Atelier ou sortie ponctuel	parc saint Paul	loisir	2				7	non	oui	non	non		1		6	juillet
Séjour précédé d'un chantier	séjour	loisir sport	15	5	1		6	non	oui	non	non				6	juillet
Atelier ou sortie ponctuel	sortie base de loisir	loisir sport	2				5	non	oui	non	non				5	Août
Séjour précédé d'un chantier	séjour	loisir sport	15	5	1		5	oui	non	oui	non		1		4	Août
Atelier ou sortie ponctuel	sortie au ZOO	loisir	2													Août
Atelier ou sortie ponctuel	sortie à la mer	Loisir	2				6	oui	non	non	non				6	Août
Atelier ou sortie ponctuel	atelier jeux	loisir	1			2		oui	non	non	non		1		1	Septembre
Atelier ou sortie ponctuel	soirée fifa	loisir	3				24	oui	oui	oui	non		6		18	Septembre
Atelier ou sortie ponctuel	atelier dessin	loisir					2	non	non	non	non				2	Septembre
Atelier ou sortie ponctuel	soirée fifa	loisir	4													Septembre
Atelier ou sortie ponctuel																
Atelier ou sortie ponctuel	toile des ados	culturel	1			4	2	oui	non	non	non		1			Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	foot	foot	1				6	oui	non	non	non		6			Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	resto bowling	loisirs	1				6	non	oui	oui	non		2			Octobre
Atelier ou sortie ponctuel	halloween	loisirs	1			2	3	oui	non	non	non		4			Octobre
Chantier éducatif troc	chantier séjour	loisirs/culturel	6	5	1		6	non	oui	non	non		3		3	Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	toile des ados	culturel	1				2	non	oui	non	non		2			Novembre
Atelier ou sortie ponctuel	toile des ados	culturel	1			1	1	oui	non	non	non				1	Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	sortie Paris	culturel	2			1	5	non	oui	oui	non				6	Décembre
Chantier éducatif troc	chantier séjour	loisir/culture	3	3		0	3	oui	non		non				1	Décembre

Commentaires

Le nombre d'actions éducatives a été multiplié par 2 depuis 2020, passant de 18 à 35, soit au total 105 demi-journées. Les garçons y sont largement majoritaires (77 %).

C'est la catégorie « atelier ou sortie ponctuelle » qui est la plus représentée (23 actions soit 65 %), où dominent les sorties : cinéma Toile des Ados, Rando Trot, Urban Jump, deux sorties à la base de loisirs de Cergy, Parc St Paul, tournois de football, accrobranches, jeux de société, etc.

Ces activités qui relèvent du récréatif ont été privilégiées dans une logique d'accroche, en complément du travail de rue. Par ailleurs, les sorties nécessitant une autorisation parentale, elles permettent d'entrer en contact avec les familles.

L'Action institutionnelle et le partenariat

LE PARTENARIAT DE L'EQUIPE EN 2021 :

Éducation nationale

Collège « la Bruyère » : Très bon rapport, partenariats en progression, 2 ateliers hebdomadaires sur la pause méridienne ainsi qu'un atelier avec un groupe de décrocheurs.

Collège Nicolas Flamel (Pontoise) : C'est un collège dans lequel est scolarisé un jeune du quartier de la Viosne en décrochage scolaire. Des rencontres ont donc eu lieu avec l'équipe de direction afin de tenter de trouver une solution pour ce jeune et l'aider dans sa scolarité.

Services municipaux

Centre socio-culturel municipal « Le Déclif » : C'est un partenaire important pour la mise en lien entre les habitants et l'équipe. Ce centre est composé de plusieurs services :

- Un service d'accueil au public afin d'aider les habitants dans leurs démarches administratives ;
- Un service d'accueil parents-enfants pour l'accompagnement et le soutien à la parentalité ;
- Un service jeunesse avec des animateurs présents sur les temps périscolaires pour l'aide aux devoirs et l'animation pour les jeunes de 6 à 16 ans.

Maison de quartier de la Ravinière : Nous y passons toutes les 2-3 semaines. Les relations sont très cordiales. Nous sommes en lien avec cette structure.

Bailleurs

Emmaüs Habitat : Cette année, nous avons effectué plusieurs projets avec ce bailleur social sur le quartier du « Moulinard ». Ce partenariat est en progression et nous allons mettre en place plusieurs projets en commun en 2022.

1001 Vies Habitat¹ principal bailleur sur le quartier du Vauvarois, où nous entretenons des liens réguliers avec la gardienne.

Services départementaux

Service Social Départemental : Nous avons sollicité et avons été sollicités par l'équipe territoriale sur des moments ponctuels.

¹ Depuis le 1er juillet 2018, Logement Français, Logement Francilien et Coopération et Famille ont fusionné et forment une seule et même Entreprise sociale pour l'habitat dénommée « 1001 Vies Habitat ».

PMI : Nous avons été sollicités pour une rencontre avec une famille et participer à une évaluation.

Services de l'Etat

PJJ (UEMO de Courdimanche) : Nous sommes en lien pour quelques situations de mineurs suivis par ce service. Le partenariat entre la PJJ et la Sauvegarde est ancien et déjà opérant.

Insertion

Mission locale (Association AVEC) : partenaire pour l'accompagnement et l'insertion des 16-25 ans, notre collaboration avec la Mission locale est régulière.

Présence aux groupes de travail opérationnel du PRIJ depuis la rentrée 2021.

Intervention ponctuelle d'une référente de parcours dans le cadre du PRIJ sur 2021.

Pôle emploi : Nous sommes en lien et y positionnons des jeunes sur des offres de formation ou d'emploi.

Associations

Emmaüs Cergy : Notre collaboration existe depuis plusieurs années, pour des chantiers éducatifs au sein de la communauté.

Le Maillon : Nous avons organisé une mise à disposition de jeunes adultes salariés pour ce partenaire, dans le cadre des chantiers de mobilisation, pour de la mise en rayon dans leur épicerie sociale.

Cinéma Utopia : Nous nous rendons régulièrement dans ce cinéma d'art et d'essai de Saint-Ouen l'Aumône dans le cadre de nos activités avec les mineurs, mais aussi dans le cadre du projet de notre association « La Toile d'Ados ». Ce cinéma est un outil d'ouverture culturelle et artistique apprécié des jeunes accompagnés.

Rando Trott : Cette association propose des randonnées en trottinette électrique tout-terrain dans le Val d'Oise. Au-delà de l'activité sportive et ludique, cette association, composée de pompiers professionnels, propose un cadre rassurant et ludique, ainsi que la découverte du métier de pompier aux jeunes intéressés par cette carrière.

Le Moulin de Pont Ru : Le service développe avec cette structure des projets en partenariat autour de l'insertion des 16-25 ans (mobilisation pour les formations, emploi et permis de conduire).

Couleurs d'Avenir : Nous sommes en lien avec cette association, portée par Emmaüs, sur leur atelier bricolage et réparation de vélos à la Bricothèque. Ils nous ont sollicités sur des actions en direction des habitants du quartier pour réaliser avec des jeunes du porte à porte concernant un questionnaire concernant un projet « zéro déchet ».

Méthodes d'intervention spécifiques

L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE²

Cette année 2021, 9 jeunes se sont inscrits sur notre auto-école associative, parmi ces jeunes 4 ont obtenu le code et 2 le permis de conduire. 9 Jeunes se sont fait connaître auprès des éducateurs afin de s'inscrire au sein de notre auto-école.

LES ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION³

Deux jeunes ont été orientés vers les A.C.I. Espaces Verts (LDA⁴), mais leurs contrats n'ont pas été menés jusqu'à leur terme par manque de maîtrise des codes professionnels : retards répétés, absences injustifiées ou problème d'intégration au sein d'une équipe. À l'issue de cette expérience, un point a été fait avec eux en présence de l'éducateur référent, concernant les travers mais aussi les compétences et capacités de chacun.

Un autre jeune nous avait sollicités mais ne s'est pas présenté au rendez-vous et n'a pas donné suite à sa candidature.

² L'auto-école a été soutenue par le FDVA en 2021, ainsi que par l'Etat - Ministère chargé de la ville dans le cadre du Contrat de ville en 2021 et du FIPD, pour les actions « Le permis pour se mobiliser - Mobil'Jeunes » et « Permis de conduire en détention ».

³ Nos Ateliers Chantiers d'Insertion sont conventionnés S.I.A.E. par la D.D.E.T.S. En 2021, ils ont été soutenus par l'Etat dans le cadre du FIPD et par le Ministère chargé de la ville dans le cadre du Contrat de ville.

⁴ L'A.C.I. LDA a été financé par le CD 95, la CACP et les villes: Eragny, Vauréal, Boissy l'Aillierie, Il a été soutenu par l'Etat dans le cadre du Contrat de ville et du FIPD en 2021.

Conclusion et Perspectives

L'année 2021 a été marquée par la stabilisation des salariés au sein de l'équipe, ce qui a été bénéfique pour sa dynamique d'équipe : passer d'un intervenant à trois a permis d'être plus présents sur le quartier, sur les sorties du collège, mais aussi à l'intérieur du collège. Le fait que certains jeunes connaissent déjà l'éducatrice présente depuis février 2020 a permis aux nouveaux collègues d'être rapidement repérés. L'ouverture du local de l'équipe au cœur du quartier du Moulinard a aussi grandement amélioré l'implantation de l'équipe sur le quartier et les jeunes l'investissent en nombre. Par conséquent, l'activité et le rayonnement de l'équipe est en hausse cette année.

Toutefois l'équipe doit développer et formaliser un partenariat difficile à étayer notamment avec les services sociaux, les services de justice (PJJ, UEMO et MAVO) et les associations sportives et culturelles locales dans un contexte de restrictions sanitaires liées au Covid, des contraintes sanitaires qui ont également impacté les propositions en direction des jeunes. L'ouverture du local est une réussite.

POUR LES MINEURS : PRIVILEGIER LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Le décrochage scolaire est toujours une problématique centrale sur le quartier et dans le conventionnement avec le collège La Bruyère. C'est pourquoi, en 2022, nous comptons maintenir les liens forts tissés avec le collège en 2021 et tenter une approche avec le lycée, même s'il est très excentré par rapport à notre zone d'intervention. Nous prévoyons donc de poursuivre nos axes d'intervention au collège :

- Assurer une présence éducative dans le collège sur les pauses méridiennes ;
- Accompagnement de groupes d'élèves décrocheurs sur un contenu à définir avec chaque groupe (vidéo-débats sur des sujets d'actualité, ateliers créations, embellissement du collège, échanges de savoir-faire, etc.) ;
- Accueil des élèves exclus dans et hors les murs.

CONSOLIDER L'IMPLANTATION DE L'EQUIPE

Un certain nombre d'actions sont d'ores et déjà envisagées pour poursuivre ce travail d'implantation :

En direction des jeunes, compte-tenu du fort impact qu'ont eu les soirées « FIFA » pour lier avec les jeunes, nous renouvellerons ces actions en leur donnant davantage d'envergure et avec des jeunes qui souhaitent s'impliquer dans leur organisation : projection sur un mur d'immeuble de la finale de la Ligue des Champions en mai, suivie d'un barbecue, idem pour la Coupe d'Afrique des Nations. Nous allons utiliser un nouveau support pour aller vers les jeunes de La Ravinière, qui sont peu présents dans nos accompagnements. Il s'agit d'un créneau gymnase multisports qui sera encadré par les éducateurs. De la même façon, nous comptons réfléchir à de nouveaux supports pour toucher le public féminin en plus grand nombre.

En direction des partenaires, il nous faut continuer à améliorer les relations avec le centre social « Le Décllic », pour une meilleure synergie locale et pour que les jeunes ne soient pas en porte à faux.

En direction des habitants, nous envisageons un travail de porte à porte pour distribuer une plaquette de présentation de La Sauvegarde, échanger sur nos missions et répondre aux éventuelles questions des habitants qui peinent à nous identifier.

Nous prévoyons également d'organiser (enfin...) l'inauguration de notre local, qui n'a pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires liées au Covid. Y seront conviés les jeunes mais aussi des habitants et des partenaires, bien qu'une petite inauguration officielle ait eu lieu avec ces derniers en 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504768-20220623-124062022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022

Affichage : 28/06/2022

CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Entre

La Ville d'Osny, ci-après dénommée « la Ville » représentée par son maire, Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, dûment habilité à cet effet par délibération du conseil municipal du 26 mai 2020,

Et

L'Association Sauvegarde du Val d'Oise, ci-après dénommée « l'association », représentée par sa présidente Madame Brigitte WERA d'autre part,

Préambule :

Conformément à la volonté de la Ville d'Osny de mettre en œuvre une politique globale d'action sociale en faveur de la jeunesse, parmi lesquelles :

- développer une politique d'accompagnement éducatif spécifique en direction de jeunes en difficultés afin de prévenir la marginalisation ou les situations de rupture en faisant intervenir des experts de ce champ d'intervention,
- soutenir l'implication des jeunes dans le cadre d'actions éducatives de prévention se déroulant sur le territoire de la Ville d'Osny.

Cette dernière souhaite renforcer le partenariat avec l'association Sauvegarde du Val d'Oise et soutient l'existence d'une équipe de prévention spécialisée, sur les quartiers de la Viosne et du Vauvarois (Quartier QPV) et sur le quartier de la Ravinière (quartier de veille).

Pour permettre un partenariat efficace, la direction de la Jeunesse, de la vie des quartiers et des sports sera le service municipal référent de l'association, son interlocuteur privilégié. Ce service est en charge du suivi de la bonne application de la convention et assure l'interface avec les autres services ou élus municipaux au besoin.

Article 1^{er} : Objet de la convention

- Par la présente convention, l'association s'engage à réaliser le programme d'actions annexé et notamment :
 - mener des actions propres aux missions générales de la prévention spécialisée adaptées au territoire de la Ville d'Osny, en particulier les quartiers de la Viosne, du Vauvarois et ponctuellement de la Ravinière (QPV + QVA)
 - aller sur les lieux où les jeunes sont les plus présents en vue de repérer ceux en difficultés qui nourrissent des rapports compliqués avec les institutions et ainsi, créer un lien de confiance indispensable à la relation socio-éducative.

- développer des actions éducatives, sociales et d'insertion, à la fois collectives et des accompagnements éducatifs individuels auprès des jeunes repérés. L'équipe pourra s'appuyer sur les ressources locales culturelles, sportives et/sociales, les bailleurs sociaux, les associations locales et/ou spécialisées, les centres sociaux et le collège de secteur.

- développer le partenariat et les échanges réguliers avec le Centre Social (structure accompagnant les familles et les jeunes dans leurs difficultés) permettant une complémentarité dans le suivi des accompagnements éducatifs menés. Notamment sur les suivis réalisés auprès des publics orientés par cette structure, dans le respect du secret professionnel partagé.

- développer des actions et projets avec les partenaires, notamment le collège du secteur pour accompagner les jeunes exclus.

- participer aux instances menées par la ville et notamment le groupe de travail constitué autour du projet éducatif.

- rendre compte des actions réalisées dans le cadre du PRIJ, notamment le nombre de jeunes invisibles repérés ainsi que les orientations et dispositifs d'accompagnements qui leur sont proposés.

L'association s'engage à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

- Pour sa part, la Ville s'engage à soutenir financièrement la réalisation du programme d'actions **annexé** à la présente convention, sous réserve de l'inscription des crédits au budget de la Ville.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an du 1/06/2022 au 01/06/2023. Cette convention ne saurait faire l'objet d'aucune reconduction tacite.

Article 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Sous réserve du vote conforme, au début de chaque exercice budgétaire, du conseil municipal, la Ville s'engage à verser à l'association, pour la poursuite exclusive des objectifs mentionnés à l'article 1^{er}, une subvention annuelle d'un montant de 7.000 €.

Cette subvention couvre tous les frais liés aux actions collectives et accompagnements éducatifs individuels (hors fournitures pour les chantiers).

Article 4 : Obligations comptables et bilans du projet annuel des actions menées

L'association s'engage à fournir chaque année :

- un diagnostic des problématiques repérées sur le territoire, avec un plan d'actions permettant d'apporter des solutions (Projet d'actions annuel).

-le compte rendu financier propre au programme d'actions conforme à l'objet social de l'association, signé par la présidente ou toute personne habilitée dans les deux mois suivant sa réalisation.

- le compte rendu des activités propres à l'objectif, projets, actions ou programme d'actions conforme à l'objet social de l'association, signé par la présidente ou toute personne habilitée dans les deux mois suivant sa réalisation.

L'association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Ville tout rapport.

Article 5 : Autres engagements

L'association contracte une assurance en responsabilité civile auprès d'une compagnie notoirement solvable, à même de la couvrir pour tout sinistre susceptible de lui être imputé du fait de ses activités.

Article 6 : Sanctions

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle sans l'accord écrit de la Ville des conditions d'exécution de la convention par l'association, la Ville fait connaître ses griefs par écrit. En cas de non-réponse, de réponse insuffisante ou de prise en compte insuffisante des remarques contenues dans la lettre et ceci dans un délai de 1 mois, la Ville, sans préjudice des dispositions de l'article 10, peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger la restitution de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

Ce remboursement devra avoir été effectué dans les 3 mois suivant la demande écrite de la Ville.

Article 7 : Contrôle par le service référent

L'association s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par le service référent de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Chaque année, l'association remet, 1 mois avant la fin de cette convention au plus tard :

- Un bilan d'activité détaillé, illustré par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'activités, ainsi qu'un diagnostic actualisé,
- Un bilan financier de l'année écoulée.
- Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par le service référent, en vue d'en vérifier l'exactitude.
- Le budget prévisionnel pour l'année N+1
- Le projet de fonctionnement N+1

Sur demande de la Ville, l'association fournit à cette dernière, toute pièce justificative à même d'éclairer l'usage fait par elle des sommes allouées au titre de la présente convention. Le cas échéant, l'association répond à toute demande de contrôle sur place de ses comptes et documents financiers.

De même que l'association s'engage à transmettre à la Ville, tous documents et tous renseignements demandés, dans un délai de 1 mois maximum.

Articles 8 : Evaluation

Les services de la Ville conviennent avec l'association d'évaluer chaque trimestre la poursuite et l'atteinte des objectifs fixés par la présente convention, par l'intermédiaire d'un bilan d'étape trimestriel rendu par l'association. Des réunions partenariales entre les services de la ville et l'association auront lieu toutes les fois que l'une ou l'autre des parties le jugera utile.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1, sur l'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général, sur les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention.

Saisie à cet effet d'une demande de la Ville, l'association fournit à tout moment toute pièce susceptible de permettre cette évaluation. Elle se soumet en outre à toute demande de contrôle sur place, par la Ville, de ses activités.

Article 9 : Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation du contrôle prévu à l'article 7 et au dépôt des conclusions éventuellement provisoires de cette évaluation prévue à l'article 8.

Article 10 : Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

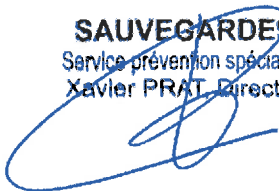
Article 11 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Osny, le

**Pour l'association,
La Présidente**

SAUVEGARDES
Service prévention spécialisée
Xavier PRAT, Directeur



**Pour la Commune d'Osny
Le maire,**

J-M. LEVESQUE

Annexe 1

PROJETS 2022-2023

Dans le cadre de la collaboration avec la Ville et l'articulation nécessaire avec les politiques en direction des jeunes, la Sauvegarde du Val d'Oise s'engage à mener les actions propres aux missions générales de la prévention spécialisée adaptées au territoire de la Ville d'Osny, à savoir :

- Participer aux réunions de travail ou instances de réflexion sur la jeunesse en difficulté et la prévention,
- S'adapter aux besoins évolutifs des publics et des territoires en modifiant si nécessaire les pratiques et en développant éventuellement des outils répondant aux objectifs.

Les interventions des éducateurs de prévention spécialisée (2 ETP éducatifs + 1 ETP apprenti éducateur spécialisé + 0,5 ETP chef de service + 0,085 ETP sociologue + 1 ETP médiateur social-adulte relais) à Osny concernent les quartiers de la Viosne, du Moulinard et de la Ravinière. Ils s'engagent à mettre en place des actions en direction de 2 publics :

Les trois étapes clés pour l'intervention auprès des publics :

1-le repérage :

- Le repérage par observation, reposant sur un travail de rue dans les endroits-clés de l'espace public.
- Les orientations institutionnelles découlant de la qualité du réseau partenarial.

2- L'accroche consiste en l'établissement d'une relation, entre les professionnels et le public qu'ils accompagnent. L'accroche n'a pas nécessairement de finalité opérationnelle immédiate, mais vise à rendre possible un travail éducatif durable.

3- L'accompagnement individuel : est une action socio-éducative auprès d'un jeune en souffrance et/ou en risque de marginalisation.

Il s'agit d'une relation d'aide qui prend en compte le jeune dans sa globalité, familiale, sociale, matérielle, dans le respect de son rythme personnel.

4- L'accompagnement collectif reprend les principes de l'accompagnement individuel. Des passerelles entre les deux types d'accompagnement sont souhaitables. Le travail avec un groupe permet le partage de moments communs qui sont souvent préalables à l'établissement de relations de confiance.

Public 11/17 ans :

- Activités et chantiers socio-éducatifs : bourses vacances, séjours, sorties, activités sportives et culturelles, le mercredi et les vacances scolaires
- Mise en place d'un atelier créatif régulier.
- Mise en place d'un dispositif d'accueil des collégiens exclus temporairement avec un accompagnement spécifique en partenariat avec le collège de secteur, la Bruyère
- Accompagnements éducatifs individuels + lien avec les familles.
- Partenariat avec le Centre Social ou acteur du social, intervenant auprès des mêmes familles pour une complémentarité des accompagnements.

Public 18/25 ans :

- Action d'insertion et de pré-insertion : chantiers de pré-insertion et de mobilisation en partenariat avec les bailleurs, les associations locales et la ville.
- Groupe de formation auto-école.

Commune d'Osny

- Actions sur les quartiers : activités sportives, participation aux évènements locaux (fêtes de quartier, fête des voisins, etc.), activités artistiques.
- Accompagnements éducatifs individuels
- Orientation et accompagnements sur les dispositifs interne d'insertion de la Sauvegarde : 5 ateliers chantiers insertion (Vélo service X2 , Liaison Douce et accessibilités , ROUL'VERS, La Récolte du Val d'Oise) et Espace Dynamique Insertion Césame.

Les objectifs de l'équipe éducative pour chacun des 3 secteurs seront :

Pour les 11-15 ans les plus en difficulté, d'intervenir par des actions individuelles afin de lutter contre l'exclusion et prévenir le décrochage scolaire, l'absentéisme lourd et les passages à l'acte.

Soutenir la parentalité face aux enjeux de l'adolescence et favoriser une communication plus apaisée.

Pour les 18-25 ans éloignés du droit commun et sortis du système scolaire de favoriser les actions de formation et raccrochage scolaire.

Pour les 2 publics de contribuer à l'égalité des chances en faisant sortir les jeunes de leur quartier.

Evaluation :

Rapport de mission de l'équipe (annuel) et bilan partagé avec le CD95, CACP, ville.

Bilan des actions avec un financement spécifique : VVV, contrat de ville.

- Nombre de jeunes accompagnés (sexe, tranche d'âges, mode d'hébergement, mode de premier contact)
- Type de demande explicite par tranche d'âges et type de démarche engagée (actions éducatives collectives, démarches administratives, écoute/soutien, emploi, formation, situation judiciaire, logement/hébergement, santé, soutien scolaire, domaine scolaire, problèmes familiaux)
- Nombre de jeunes en chantiers éducatifs
- Nombre de jeunes en séjours éducatifs
- Nombre d'heures de chantiers pré-insertion
- Types d'accompagnements éducatifs réalisés (aboutissements ou suivis), liens avec les familles, partenariat, ... (+ nombre)
- Types d'actions collectives menées (dates, lieux, typologie des actions, ...), analyse sur l'impact des actions collectives auprès des jeunes. (+ nombre de jeune pour chaque action /âge/sexe ...)